



SEPTEMBRE 2025

N°4 | 2025

Le Cancoir

I N F O S

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX



CONSEIL GÉNÉRAL

Art. 5 LEDP:

«Sont électeurs en matière communale:

- les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.»

Art. 1 du règlement du conseil général:

«Pour être admis au conseil général, il faut être électeur au sens de l'article 5 LEDP, domicilié dans la commune et avoir prêté serment. La Perte de la qualité l'électeur entraîne la démission du conseil. La démission est effective à compter du jour de la radiation du registre des électeurs.

Tous les membres du corps électoral peuvent faire partie du conseil général, sauf les membres de la Municipalité.»

HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale est ouvert:

- **Lundi:** 08h00 – 12h00
- **Mardi:** 08h00 – 12h00
- **Mercredi:** 07h00 – 12h00

📌 **Jeudi: fermé jusqu'à nouvel avis.**

✉ Pour toute demande, vous pouvez nous contacter par courriel à:
greffe@villars-sainte-croix.ch

ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Communications de la Municipalité.
3. Informations des délégués du Conseil intercommunal dans les organismes intercommunaux.
4. Communications de la Présidente.
5. Ordre du jour.
6. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2025.
7. Assermentations.
8. Préavis municipal n° 08/2025 relatif à une demande de crédit de CHF 22'000.00 pour la mise en place d'un système de gestion électronique des documents (GED).
9. Préavis municipal n° 09/2025 relatif au nouveau règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions.
10. Réponse au postulat de la commission de gestion et finances portant sur le plan d'investissement sur les prochaines années.
11. Postulats/motions.
12. Divers.

En raison des délais rédactionnel de ce journal,
il est possible que l'OJ soit modifié. Seule la publication officielle fait foi.



JEUDI 9 OCTOBRE

À 20 H 00 À LA

SALLE DU CONSEIL

50 ANS DE LA CHAPELLE DE VILLARS-STE-CROIX

Une histoire de persévérance et de communauté

Le 24 août dernier, Villars-Sainte-Croix a célébré un jubilé particulier: les 50 ans de sa chapelle. L'événement a réuni de nombreux habitants venus partager un moment de mémoire et de convivialité, rappelant que cet édifice est bien plus qu'un bâtiment: il est le témoin d'une aventure collective et le cœur spirituel du village depuis un demi-siècle.



Aux origines d'un projet ambitieux

L'idée d'une chapelle à Villars-Sainte-Croix n'est pas née en 1975, mais bien plus tôt. Dès 1949, le pasteur Brassler et le syndic Francis Moraz mettent sur pied un fonds spécial. Leur vision était simple: offrir aux Cancoires un lieu de culte et de rassemblement, sans devoir se déplacer dans les communes voisines. Année après année, grâce à l'énergie de la paroisse et des habitants, ce fonds s'enrichit. Des manifestations sont organisées, des dons récoltés, chacun apportant sa pierre à l'édifice.



Séance de travail avec Danielle Cuérel et Francis Moraz

La construction: un chantier porté par tout un village

Il faudra attendre octobre 1974 pour voir le projet se concrétiser. Les architectes Cuérel & Cordey dessinent une chapelle moderne mais sobre, à l'image du village: deux grands pans de bois recouverts d'ardoises, posés sur un socle de béton, et un intérieur lumineux, orné de vitraux colorés.

En moins d'une année, la construction est menée à bien. Le 31 août 1975, la chapelle est inaugurée en présence des autorités et de la population, lors d'une cérémonie émouvante qui marquera durablement les mémoires.

Un lieu vivant et évolutif

Très vite, la chapelle devient le cadre de nombreux moments de vie: cultes, mariages, baptêmes, funérailles, concerts ou rencontres communautaires. Au fil des ans, elle s'enrichit de nouveaux éléments:

- **1981**: la pose de la cloche «L'Espérance», qui résonne encore aujourd'hui au-dessus du village.
- **1989**: l'installation d'un orgue de la manufacture Mingot, offrant une sonorité unique et chaleureuse.
- **2005 et 2015**: célébrations des 30^e et 40^e anniversaires, qui réunirent paroissiens et habitants dans une ambiance de gratitude et de fête.





2025 : un demi-siècle d'histoire

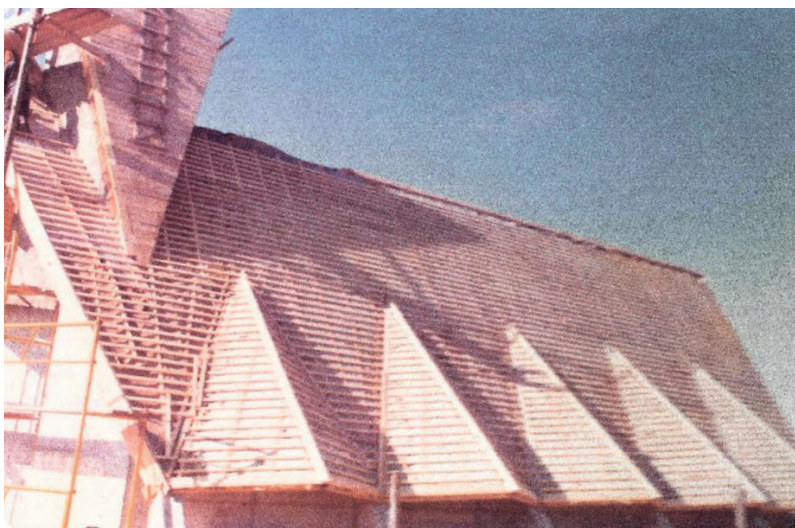
Cinquante ans après son inauguration, la chapelle garde toute sa pertinence. La fête du 24 août fut l'occasion de replonger dans cette riche histoire grâce à une présentation illustrée de photos d'époque. Les participants ont pu redécouvrir l'évolution du projet, depuis les premiers dessins d'architectes jusqu'aux célébrations d'aujourd'hui. Les témoignages recueillis ce jour-là ont souligné combien ce lieu, pourtant modeste, symbolise la persévérance, l'attachement et l'esprit communautaire des Cancoires.



Et demain ?

Si la chapelle a désormais un demi-siècle, elle reste tournée vers l'avenir. Toujours entretenue avec soin, elle continue d'accueillir des cultes réguliers, mais aussi une célébration œcuménique à Vendredi Saint. Elle est un repère, à la fois discret et essentiel, dans le paysage de Villars-Sainte-Croix.

En soufflant ses 50 bougies, notre chapelle nous rappelle que la force d'un village réside dans sa capacité à unir ses habitants autour de projets communs.





ÉLECTIONS COMMUNALES 2026 SOIRÉE D'INFORMATION

Dans la perspective des élections communales de 2026, la Municipalité organise une Assemblée de commune le **jeudi 13 novembre 2024 à 20h00**, à la salle de gym.

Cette rencontre a pour but de présenter le fonctionnement des élections communales, d'expliquer le rôle des différentes autorités locales et de répondre aux questions des habitants.

Il s'agit d'une première étape d'information, ouverte à toutes et tous, afin de mieux comprendre le déroulement des élections à venir.

ET SI LA COMMUNE,
C'ÉTAIT VOUS ?



POUR
ma
commune

PORTEZ-VOUS CANDIDAT·E
AUX ÉLECTIONS COMMUNALES !

Des informations plus précises concernant le programme et l'organisation de la soirée seront communiquées prochainement.

VOUS VIVEZ ICI, VOUS POUVEZ DÉCIDER ICI.

Mobilité, infrastructures, espaces publics, accueil de jour, finances, environnement, vie associative... Vos choix ont un impact concret sur la vie locale.

Présentez-vous au conseil ou à la municipalité et contribuez aux décisions de votre commune.

QUI PEUT SE PORTER CANDIDAT·E ?

- Avoir 18 ans le jour de l'élection
- Être domicilié·e dans la commune
- Avoir le droit de vote au niveau communal

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le dépôt des candidatures est ouvert du 5 au 12 janvier 2026 à midi. Les formulaires sont disponibles dès l'automne 2025 auprès de votre administration communale.

PAS BESOIN D'ÊTRE EXPERT·E !

Pas besoin de connaissances particulières, ni d'avoir grandi dans la commune ! Parents, retraité·e·s, jeunes, indépendant·e·s, salarié·e·s : vous avez toutes et tous votre place au sein des autorités communales.



PLUS D'INFOS

www.pour-ma-commune.ch



Villars-Sainte-Croix

Centre aéré automne 2025

5-12 ans **Lieu :**
du 20 au 24 octobre 2025 **salle de gym-polyvalente**

Une semaine de centre aéré pour les enfants des communes de Villars-Sainte-Croix et de Bussigny. Activités au grand air, visites et ateliers variés seront au programme.

Prix : CHF 220.- la semaine au lieu de CHF 250.- grâce au soutien de la commune de Villars-Sainte-Croix, pour en profiter utilisez le code de réduction **vsc2025** lors de l'inscription.

inscriptions sur mjsr.ch/villars-sainte-croix6701



En partenariat avec et soutenu par



Automne 2025

Devenir mono

- Organiser un séjour
- Travailler en équipe
- Transmettre ses passions
- Prendre des responsabilités
- Vivre une aventure humaine incroyable



ma jeunesse suisse romande



Commune de Villars-Sainte-Croix

Ce que nous t'offrons :

- Des indemnités journalières
- Des formations payées par MJSR
- Une attestation et des expériences à valoriser dans ton CV
- Des moments de rencontre

Moniteur-trices / Responsable
du 20 au 24 octobre 2025
centre aéré de Villars-Ste-Croix
Inscriptions dès le 01.09.2025
sur mjsr.ch/moniteur-trices

infos plus détaillées



@coordinationmjsr



BILAN DE L'OPÉRATION MOBILITÉ DOUCE SUR LES ROUTES DE L'OUEST LAUSANNOIS

Du mois d'avril au mois de juillet 2025, la Police de l'Ouest lausannois (POL) a contrôlé près de 250 utilisateurs de mobilité douce, ceci afin de garantir leur sécurité, mais également et, prioritairement, celle des piétons.

L'arrivée des beaux jours rend propice l'utilisation de véhicules liés à la mobilité douce. Trottrinettes électriques ou vélo électrique, il existe une multitude de ces moyens de locomotion. Mêlés aux piétons et autres usagers de la route, leur utilisation sur la voie publique comporte des risques et est soumise à des règles.

En ce qui concerne les trottrinettes électriques, la police rappelle les règles suivantes:

- L'utilisateur doit être âgée ou âgé de 14 ans si elle ou il est au bénéfice d'un permis de conduire de catégorie M (cyclomoteur) ou G (tracteur), si non de 16 ans au minimum;
- La vitesse ne doit pas dépasser les 20 km/h (art. 18, let. b, OETV);
- La circulation s'effectue sur la route ou sur une piste / bande cyclable s'il y en a une, mais pas sur les trottoirs;
- Toujours respecter les règles de circulation, en particulier aux endroits sensibles (feux, giratoires, intersections, passages piétons, etc.);
- Le port du casque est recommandé (pas obligatoire);

- Des habits clairs, un gilet de sécurité ou des éléments réfléchissants améliorent la sécurité.

Du mois d'avril au mois de juillet 2025, la POL a contrôlé 246 utilisateurs d'engins dits de mobilité douce dont 89 vélos, 69 e-bikes (limités à 25 km/h) et 64 e-trottrinettes. 186 usagers ont été sensibilisés, 46 avertis et 14 dénonciations ont été délivrées.

Les infractions relevées font état, entre autres, de circulation sur des espaces réservés aux piétons, de défaut d'équipement adapté et de défaut permis de conduire.

Cette thématique de mobilité douce demeure un objectif opérationnel traité dans le cadre de l'activité courante de nos agents.

LA POLICE DE L'OUEST LAUSANNOIS MODERNISE SON SITE INTERNET

La Police de l'Ouest lausannois (POL) met en ligne un nouveau site internet, conçu pour faciliter l'accès à l'information et améliorer la communication avec la population.

Adopté par le Conseil intercommunal le 15 mai 2024, ce projet s'inscrit dans une volonté de modernisation des outils numériques du corps. Le site se veut plus clair, plus intuitif et plus pratique au quotidien.

Développé en collaboration avec Antistatique SA, reconnue pour son expertise en design d'interfaces et développement web sur mesure, ce nouvel espace en ligne met l'accent sur la facilité d'utilisation et la lisibilité des contenus.

Ce nouveau site permet notamment de :

- trouver rapidement les coordonnées des services compétents;
- accéder à des conseils de prévention adaptés à votre quotidien (cambriolages, sécurité routière, arnaques en ligne, etc.);
- consulter des informations utiles, comme les horaires d'ouverture des postes ou les démarches à effectuer en cas de perte d'un objet.

Optimisé pour une navigation simple, aussi bien sur smartphone que sur ordinateur, il vous fait gagner du temps et vous oriente vers les bons interlocuteurs.

Conçu dès le départ selon une logique d'éco-conception, le site limite également son impact environnemental tout en garantissant une excellente performance.

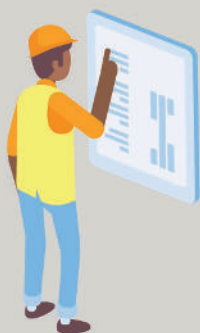
Avec cette évolution, la Police de l'Ouest lausannois poursuit sa volonté de rester proche de la population et de proposer des outils accessibles à toutes et tous.



<https://www.polouest.ch/>



Choisis un métier dans les communes



300
Places
d'apprentissage



27
communes



38
métiers
à choix



**Rentrées
2026 et 2027**



**ARASOL**

Association Régionale
pour l'Action Sociale
dans l'Ouest lausannois

Conseils à toutes et tous pour alléger vos primes d'assurance maladie



Les assurances maladie et leurs modèles sont parfois complexes. Nous vous aidons à comprendre vos droits et à alléger vos charges lors d'entretiens individuels bienveillants.

Que va-t-on aborder ?

1

Changer de franchise

Fixer une franchise haute n'est pas toujours une bonne idée

2

Changer d'assureur

Pour la base, l'assurance ne peut pas vous refuser sauf en cas de retard de paiement

3

Changer de modèle

Certains modèles impliquent des contacts téléphonique ou par internet avant de consulter un médecin



Sans rendez-vous

21 octobre au 27 novembre 2025
du mardi au jeudi de 14h00 à 16h00



Porte d'Orientation Sociale

Av. du 14 avril 7, 1020 Renens
021 316 84 00 / arasol@aras.vd.ch



ZIGZAG

SAISON CULTURELLE
JEUNE PUBLIC
OUEST LAUSANNOIS

SPECTACLES 2025-2026

Sa 27 septembre 2025 • CHAVANNES-PRÈS-RENENS

ZIGZAG FÊTE SES 10 ANS !

Spectacles et ateliers • Tout public

Me 8 octobre 2025 • ST-SULPICE

Di 29 mars 2026 • VILLARS-SAINTE-CROIX

ALLUMETTES

Compagnie Bis !! • 0-4 ans

Di 2 novembre 2025 • ECUBLENS

L'ENFANT DO

TaMiErO • Dès 3 ans

Me 21 janvier 2026 • BUSSIGNY

SOUS LA NEIGE

Compagnie des Bestioles • Dès 2 ans

Di 8 février 2026 • RENENS

**MON PÈRE BRÛLAIT
DES PIERRES**

Tian Gombau • Dès 5 ans

Di 1^{er} mars 2026 • PRILLY

**MA GRAND-MÈRE
EST UNE AVENTURIÈRE**

Racagnac Productions • Dès 6 ans

Di 3 mai 2026 • CRISSIER

**LES LAVANDIÈRES
DE NUAGES**

Teatro Pan • Dès 3 ans



ZIGZAGTHEATRE.CH

DISTRICT DE L'OUEST LAUSANNOIS
Bussigny, Chavannes-près-Renens,
Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice,
Villars-Sainte-Croix



prohelvetia



ERNST GÖHNER STIFTUNG



Fondation
A Gertrude Hirzel





Fête de paroisse Bussigny // Villars-Ste-Croix

Samedi 4 octobre

9h: Marché

fruits et légumes, fleurs, brocante et livres
pâtisseries, buvette, bar à vin, tombola

11h: Apéritif

11h30: Animation enfants

12h: Jambon Gratin
(20.- adultes // 10.- enfant)

Dimanche 5 octobre

10h: culte au temple



FÊTE D'HALLOWEEN



VILLARS-STE-CROIX LE SAMEDI 1ER NOVEMBRE

18H15

CHASSE AUX BONBONS

DÈS 19H30

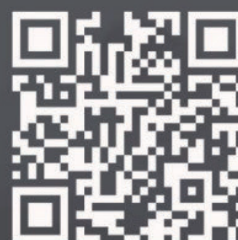
**MINI MONSTRE PARTY ET
SOIRÉE REPAS PIZZA
SUR INSCRIPTION**

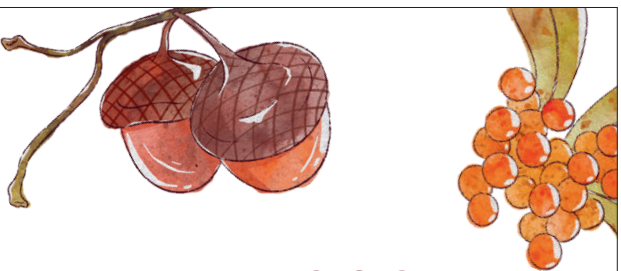


11chf la pizza !



**Inscription possible
jusqu'au 24 octobre uniquement
via le QR code**





DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025
A LA GRANDE SALLE DE BUSSIGNY
DÈS 11H30



ST-PIERRE EN FÊTE



MESSE À 10H



SUIVIE D'UN REPAS VIETNAMEIEN
DÈS 12H15

VENTE DE PÂTISSERIES
CLOWN
ANIMATIONS VIETNAMIENNES



 **ÉGLISE CATHOLIQUE**
VAUD
Paroisse St-Pierre
Bussigny



UNE IMAGE DE NOTRE HISTOIRE

En 1946, la Commune célébrait l'inauguration de la nouvelle horloge. La fanfare donnait le ton de la fête, offrant à ce moment solennel une ambiance populaire et joyeuse, gravée dans la mémoire du village.

À VOS AGENDAS!

2025

9 OCTOBRE 2025

Conseil général

1^{ER} NOVEMBRE 2025

Halloween – VSC Events

8 NOVEMBRE 2025

Soirée de la gym – gym

13 NOVEMBRE 2025

Assemblée de commune –
municipalité

14 NOVEMBRE 2025

Match aux cartes / chibre –
Cercle des loisirs

6 DÉCEMBRE 2025

St-Nicolas – VSC Events

11 DÉCEMBRE 2025

Conseil général

POLICE
C'EST L'ALSACIENNE

AU COEUR DE L'ACTION

**CRISSIER
COLLÈGE DE
CHISAZ**

**SAMEDI
4 OCTOBRE 2025
9H00 - 16H00**

- ◆ DÉMONSTRATIONS 10H30 / 14H00
- ◆ STANDS INTERACTIFS
- ◆ TOUS LES PARTENAIRES SÉCURITAIRES RÉUNIS
- ◆ ENTRÉE LIBRE

PROGRAMME

ORGANISÉ AVEC LE SOUTIEN

Ville de
CRISSIER

EN PARTENARIAT AVEC

PROGRAMME